

FORMATION VERIFICATIONS PONTS ROULANTS ET PORTIQUES DE LEVAGE

PONTTREUIL

Vérification générale périodique des Ponts roulants et portiques de levage équipés de treuils:

Présentiel - Synchrone

Formation théorique et pratique en rapport avec la réglementation en vigueur.

Objectifs

Faire acquérir au candidat les connaissances nécessaires à la réalisation des vérifications réglementaires imposées par le Code du Travail, portant sur les aspects réglementaires et techniques applicables aux ponts roulants et portiques de levage.

Les + métier

Etre capable de vérifier les ponts roulants et portiques de levage dans les règles de sécurité et conformément à la réglementation en vigueur.



Public Visé

Techniciens de maintenance industrielle, réparateurs, électromécaniciens, électriciens touchant à la réparation et l'entretien des ponts roulants et portiques de levage.



Pré Requis

Etre titulaire d'un diplôme d'état (CAP minimum) ou bénéficier de 2 ans d'expérience dans les domaines suivants:

- Maintenance industrielle
- Electromécanique
- Electricité industrielle

Ou être utilisateur de ponts roulants et portiques de levage, avec une expérience de plus de deux ans.

Pour un profil différent, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Le stagiaire sera capable de vérifier les ponts roulants et les portiques de levage équipés de treuils dans les règles de sécurité et conformément à la réglementation en vigueur selon les normes NF EN 15011 et NF EN 14492-2.

Parcours pédagogique

• Préambule de la formation:

Tour de table permettant à chaque participant de se positionner par rapport à la formation, à ses attentes et aux objectifs à atteindre. Rappel du règlement intérieur et présentation du programme de la formation.

• Réglementation appareils de levage:

Obligations des constructeurs : Conformité CE selon Directives Machines 2006/42/CE et application des normes NF EN 15011 pour les ponts roulants et portiques de levage, associée à la norme NF EN 14492-2 pour les prescriptions relatives aux treuils de levage.

Obligations des utilisateurs : Respect des articles du Code du Travail R4323-22 / R4323-23 / R4323-28 / Arrêtés du 1er et 2 mars 2004.

• Analyse des produits :

1. Identification des constructeurs
2. Termes et définitions
3. Principes de fonctionnement
4. Dispositifs de sécurité
5. Etudes des documentations techniques

• Analyse réglementaire :

Procédure de vérification:

1. Avant mise en service
2. Vérification périodique
3. Avant remise en service

• Application pratique :

Mise en situation sur machine.(Sous réserve de disponibilité des appareils.)

• Mise en oeuvre des tests et application des connaissances :

1. Evaluation écrite, sous forme de QCM, portant sur les parties théoriques et pratiques étudiées pour validation des connaissances.
2. A l'issue de l'évaluation et si la note obtenue est supérieure à 10/20, une attestation et une licence seront remises au stagiaire.

Méthodes pédagogiques

- Formateur
- Salle de formation
- Vidéo projecteur

MANUTEST - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 53351063635

MANUTEST

Z.A Piquet NORD - 35370 ETRELLES

Tél. : 02.99.00.76.78 - Site internet : <http://manutest.com> - E-mail : formations@manutest.com
SASU au capital de 10000 - N° TVA Intra. : FR41521334011 - Code NAF : 7120B

- Pont roulant
- Documentation technique
- Support pédagogique sur diaporamas pendant la formation
- Support papier remis au stagiaire

Qualification Intervenant·e·s

Expert hydraulicien

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation écrite sous forme de QCM portant sur les parties théorique et pratique étudiées pour validation des connaissances.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, veuillez contacter la référente Handicap, Mme TEVEU Coralie.

Durée

14.00 Heures **2** Jours



Contactez-nous !

Coralie TEVEU
Responsable formations

Tél. : 0299007678
Mail : formations@manutest.com